

PROJET GODET À SAINT-XANDRE

La LPO dément vouloir installer un refuge

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) réagit aux propos tenus par le premier vice-président de la CdA de La Rochelle lors de l'examen du dossier

Y aura-t-il un refuge LPO pour les oiseaux sur le site de la Sauzaie, à Saint-Xandre, où le négociant rochelais en cognac Godet veut construire des bâtiments industriels pour le stockage et l'embouteillage de ses alcools ? Antoine Grau, le premier vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, l'a laissé entendre, jeudi 16 septembre, alors que le conseil communautaire devait délibérer sur le projet d'investissement. L'élu avait indiqué, parmi les arguments visant à rassurer sur l'impact environnemental à craindre, que « la LPO envisage de faire un refuge sur le site ». Il n'en est rien.

Opposition nette

« La LPO n'a jamais eu de projet de refuge sur ce site », assure, mardi 21 septembre, François Legendre, administrateur et porte-parole de la Ligue pour la protection des oiseaux en Poitou-Charentes. Et de rappeler l'opposition de l'association au projet Godet, mentionnée dans un courrier du 19 novembre 2020 adressé à la collectivité. Extrait : « La décen-



Le projet industriel et touristique s'organise autour du château de la Sauzaie, à Saint-Xandre, près de La Rochelle. ARCHIVES XAVIER LÉOTY

tration de cette activité industrielle dans un petit village rural à proximité de zones Natura 2000, la déclassification des terres de la zone naturelle et l'artificialisation de 7 000 m² vont à l'encontre du nécessaire respect de la nature et de la biodiversité. »

A. B.